

Société a été reçue par la Société Académique et son Président M. Fleury, Hôtel de Ville, Collégiale, Musée Quentin La Tour.

Péronne, Musée, Vieux-Château, retour par Ham.

14 septembre : Le château de Vez-en-Valois par la vallée de l'Automne, réception par Mme Leroux, son aimable propriétaire. La Ferté-Milon, le château, les deux églises, souvenir de Racine.

Correspondance : Le Vice-Président donne lecture d'une lettre de Mlle Menouvrier qui donne quelques précisions sur la propriété de l'Ortille en forêt de Compiègne dont il avait été question lors du retour d'une de nos excursions. Vers 1870 M. et Mme Niquet étaient propriétaires de ce domaine. A leur mort, il fut partagé entre leurs neveu et nièce, M. Edmond Garanger et Mme Rivière-Tassart, née Cornélie Garanger. La partie haute « La Ferme » existant à cette époque revint à Mme Tassart qui remplaça les bâtiments de la ferme par le chalet actuel. La succession revint à sa fille, Mlle Rivière, sœur de Mme Georges Prisse puis à ses neveux.

Le « Moulin de l'Ortille » occupant la partie basse et l'étang, resta aux mains de M. Garanger puis à sa tante, Mme Garanger, sœur de son père, enfin, à sa cousine Mme Evilliot-Garanger.

M. Mourichon rappelle que le chalet fut loué à différentes personnalités et qu'il y fut reçu avec M. et Mme Ladan-Bockairy, par l'écrivain Pierre Mille et sa femme, née Serruys, sculpteur de talent.

Communications : M. MULLER, sur une requête des moines de Saint-Leu d'Esserent à l'Assemblée Nationale de 1790. Les Bénédictins clunisiens étaient au nombre de 8, sous la direction d'un Grand prieur. L'un d'eux était curé du village, qui n'avait d'autre paroisse que l'église du monastère. Les religieux déclarèrent qu'ils voulaient vivre dans la condition qu'ils avaient choisie et offrirent de recevoir d'autres religieux dans leur vaste couvent. Leur requête n'eut pas de suite. L'inventaire des biens immeubles et meubles du Prieuré eut lieu la même année et les religieux furent expulsés en 1792.

— M. J. VERGNET-RUIZ entretient la Compagnie de Mercier, de Compiègne. On ne sait rien sur l'enfance et la jeunesse de cet écrivain né à Compiègne en 1763, sur la paroisse Saint-Antoine, son parrain François-Xavier Drouet, maître de pension et sa marraine Agnès Drouet, femme de François-Maximilien Dufour, huissier au Grenier à sel de Compiègne.

Il faudra attendre la Révolution pour que se développe en lui le désir d'écrire ou la nécessité alimentaire qui lui fera

multiplier les petits ouvrages légers, faciles, souvent grivois, et plus souvent médiocres.

Notre Président termine par un parallèle entre cet auteur compiégnais d'origine et quelques autres du même genre : le marquis de Sade, Restif de la Bretonne et deux autres auteurs de l'Oise, le marquis de Villette et Mérard de Saint-Just.

Séance du 20 Novembre 1953

Présidence : M. J. MOURICHON, vice-président.

Membres excusés : M. J. Vergnet-Ruiz, président, M. le chanoine Baudoux, M. et Mlle Delepoulle, M. l'archiprêtre Delvigne, M. et Mme Hémerly, Mme Ladan-Bockairy, M. Martin.

Membres présents : 38.

Nécrologie : Le Président de séance signale la disparition de M. Jacques Mermet, membre de la Société depuis de longues années, journaliste à Compiègne. Ce fut un excellent historien dont l'érudition s'étendait à tout le Département.

Il assistait très assidûment à nos séances dont il établissait les comptes rendus pour la presse. Les ouvrages qu'il a publiés, ses articles ont contribué à faire connaître non seulement notre histoire locale, mais aussi celle de notre Département.

Présentation : M. Emile Lambert, directeur d'école en retraite à Cinqueux (Oise), présenté par M. et Mme Mourichon

Admissions : M. Fossé d'Arcosse, M. et Mme Laurent, M. et Mme Gilardoni.

Communications : M. Jean DESMAREST parle sur l'architecture de l'Abbaye Saint-Corneille et son évolution au cours des siècles. Il rappelle que l'église initiale présentait selon la tradition, un tracé semblable à celui d'Aix-la-Chapelle. Peut-être ce tracé circulaire ou vraisemblablement polygonal tout au moins dans sa partie basse a-t-il influencé le plan du chœur de l'édifice tel que les documents nous le présentent.

Ce chœur, reconstruit au cours des siècles, fut accolé de deux chapelles d'une forme assez romane et allongé ensuite vers le nord d'une chapelle de la Vierge. Au XIII^e siècle, il fut flanqué de deux clochers qui paraissent avoir été remontés sur des soubassements plus anciens. La nef avait été complétée vers le sud par une nef avec les bas-côtés se terminant au XIII^e siècle par un pignon éclairé de quatre fenêtres romanes.

Il est à remarquer que Saint-Corneille n'est pas orienté. Son axe se présente à peu près Nord-Sud. Peut-être la présence